

ECO-CAMPUS

ECO-CAMPUS

Le développement durable est au cœur de la politique des universités françaises avec pour principaux enjeux la rénovation des bâtiments et la consommation énergétique. L'UPVD, comme de nombreuses universités, s'est lancée dans une démarche transversale appelée : Eco-Campus. Cette démarche porte sur : la formation, la recherche, la politique de l'université et l'aménagement du campus et touche l'ensemble de la communauté universitaire, le grand public et les collectivités locales. Elle a pour but d'assurer un développement durable des campus universitaires et recouvre les dimensions : sociales, économiques et environnementales.



Pour atteindre ce modèle d'Eco-Campus, l'UPVD a fait le choix d'adopter un Plan Vert ayant pour but l'obtention du label DD & RS (Développement Durable & Responsabilité Sociétale). Le Plan Vert est une obligation, issue de la loi Grenelle 1 qui s'applique à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. C'est un « plan stratégique de développement durable et sociétale » qui ne se limite pas à l'aménagement environnemental du campus puisqu'il touche aussi la gouvernance, la formation, la recherche, la gestion environnementale et l'ancrage territorial. Le Plan Vert est un outil de diagnostic permettant à l'UPVD, d'une part, de dégager ses atouts et ses faiblesses en matière de développement durable et responsabilité sociétale, et d'autre part, de réaliser un plan d'investissements et d'actions ciblant les priorités de l'UPVD. Cette démarche se veut progressive, transversale et régulièrement évaluable (annuellement) afin de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

Pour donner plus de cohérence à la démarche, l'UPVD a nommé, en avril 2016, un vice-président « Qualité », M. Nicolas Marty (Professeur des universités), qui aura pour mission de piloter la démarche en assurant un relais dans les services et composantes de l'université.

Mise à jour le 21 février 2017

CHIFFRES CLÉS

- **46 % des formations de l'UPVD** abordent le développement durable et la responsabilité sociétale
- **2 millions d'euros** vont être investis par l'UPVD pour rendre l'ensemble des bâtiments du campus accessible aux handicapés

CONTACTS

[Nicolas Marty](#) - Professeur des universités et Vice-président Qualité

[Yves Rousseau](#) - Conseiller Programmation Immobilière et Développement Durable
Tél. : 04 30 19 23 30

[Benjamin Brette](#) - Apprenti Programmation Immobilière et Développement Durable
Tél. : 04 68 66 20 80